

Regard CITOYEN

BULLETIN DE LA PLATEFORME DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU BENIN POUR LE CONTRÔLE
CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LE SECTEUR AGRICOLE



Actions de communication au scanner de la PASCiB

**Suivi et contrôle citoyen
des interventions de
Pada-Fa**



*Alliance de la Société Civile pour
l'Intensification de la Nutrition au Bénin*

STRUCTURES MEMBRES

AFA, CAO, CADD, CFRONG, CNAB,
FASTCODAM, FENAPEB, FeRCAB, FONGIB,
FONAC, PNOPPA, Réseau Glégbénou,
RIFONGA, ReJEB, ROSYB, Social Watch.

Ensemble, faisons du dialogue politique, un instrument pour la consolidation de la démocratie et la préservation de la paix au Bénin et en Afrique.

**Analyse des politiques de développement,
Plaidoyer, Appuis-Conseils,
Recherche et Renforcement des capacités des OSC.**

PASCI*B*

2021
PASCI*B*

**Meilleurs
Voeux**

Actions de communication au scanner de la PASCiB	Page 5
Les recommandations des Points Focaux et Relais	Page 5
Analyse et synthèse des informations collectées	Page 6
Recommandations	Page 7
Plateformes d'innovations Pour mieux révéler les technologies PPAO	Page 9
Des résultats	Page 11
Effets encourageants	Page 12
Des satisfactions	Page 10
Suivi contrôle des réalisations Papvire	Page 16
Des espoirs sont permis, malgré tout	Page 16
Constat et recommandations	Page 17
Passer à l'action	Page 20
Suivi et contrôle citoyen des interventions de Pada-Fa	Page 21
Du mi-fgue mi-raisin	Page 22
Réalités du terrain	Page 22
Difficultés de bonne foi	Page 23
Mesures contre les prédateurs de développement	Page 24
Intermédiaires techniques à renforcer	Page 24
Autres faiblesses à corriger	Page 25
Recommandations	Page 26
Urgence de renforcer la mise en œuvre	Page 27
La synthèse et l'analyse des constats généraux faits sur le terrain appelle à une action urgente.	Page 27
Faibles taux de réalisations	Page 29
L'Agetur et l'Ugp interpellés	Page 32
Gouvernance participative	Page 33
Les partenaires du ProCAD renforcés	Page 33
Démarche satisfaisante	Page 34
Gouvernance Participative dans le secteur agricole	Page 34
Recomandations	Page 35
Deuxième mission de suivi contrôle citoyen du Padaam	Page 36
Nouvelles recommandations	Page 36
Réalités de terrain	Page 37

Actions de communication au scanner de la PASCiB

Les recommandations des Points Focaux et Relais

Du 13 au 16 août 2020 à l'hôtel Jeco de Dassa, un atelier a réuni certains points focaux et relais sous la direction des experts de la PASCiB. Cet atelier de synthèse du suivi des actions de communication des radios partenaires a permis d'analyser et d'apprécier les informations recueillies sur le ProCAD. Ce fut aussi l'occasion d'apprécier les effets de la mise en œuvre des conventions sur les actions de sensibilisation, d'information et de communication et de formuler des recommandations pour plus d'efficacité.



Photo des RD/PASCiB Participants

Dans le but d'intensifier l'information, la sensibilisation et la communication autour des objectifs du projet, la coordination du ProCAD a conclu une convention avec les radios communautaires des zones d'intervention pour des actions structurées et permanentes d'information, de sensibilisation et de communication. Il a été prévu la réalisation d'un certain nombre

d'émissions radios à animer principalement par les ATDA et les Ddaep dans leur dispositif de fonctionnement en appui aux interventions du ProCAD.

La Plateforme des Acteurs de la Société Civile au Bénin (PASCiB), conformément au mandat à lui conféré par le cadre institutionnel du secteur agricole, a gardé la veille citoyenne pour un respect minimum des obligations de

redevabilité. A ce titre, il est prévu dans le Ptab 2020 du ProCAD, l'appui de la PASCiB pour la réalisation du suivi des actions de communication par ses Points Focaux dans les communes d'intervention du PADA-Fa. Un atelier a donc été organisé pour faire le point des différentes étapes ayant conduit à sa réalisation.

Analyse et synthèse des informations collectées

Trois phases d'appréciation ont été organisées. La troisième et dernière phase de ce processus a permis d'analyser et de faire la synthèse des informations collectées par les Relais Points Focaux et de la PASCiB.

Au cours des échanges les participants ont tour à tour présenté le point des informations

collectées par acteurs dans les radios. Chacune de ses présentations a été suivie de plénière ou les similitudes et les divergences ont été discutées pour une amélioration des documents présentés.

En dehors des points d'améliorations à apporter aux documents, il a été également

décidé une synthèse des informations collectées par région. Ainsi, deux documents de synthèse ont été élaborés par les participants, soit un pour les radios du Nord et le deuxième pour les radios du sud. Il ressort de ces documents une synthèse par niveau et par catégorie d'acteur.



Vues séquentielles de la salle d'atelier, de présentation de synthèse et d'échanges entre les participants

Les constats majeurs font état de ce que dans le sud, la quasi-totalité des radios a réalisé partiellement les émissions impliquant les personnes ressources mais a dépassé les réalisations en termes de messages comme c'est le cas de la radio la voix de la vallée qui a réalisée 91% des émissions et un dépassement de plus de la moitié de la prévision des messages. Particulièrement à Dassa au titre des émissions, la radio Iléma a réalisée 75 émissions sur 72 prévues. Aussi, la préparation et la réalisation des émissions se sont-elles faites de façon globale à l'exception de Dassa. Sur le plan de la diffusion, la plupart des radios continuent la rediffusion des émissions malgré la clôture de leur convention avec le ProCAD. Il est à noter qu'au-

delà de cet aspect, à Kétou, la plage ProCAD est devenue un créneau marchant pour la radio avec des annonceurs à savoir les organisations paysannes. En matière de collaboration pour la préparation et l'animation des émissions, en dehors des ATDA et DDAEP qui sont les acteurs indiqués, les radios font recours à d'autres personnes ressources comme la Pnoppa, des vétérinaires du secteur privé et autres.

Dans le nord, la mise en œuvre des conventions a été faite de façon spécifique à chaque radio. Les types d'émissions réalisés ont varié d'une radio à une autre mais sont restés dans le cadre des émissions prévues dans la convention. En dehors de l'Atacora où le taux de

réalisation est relativement faible, toutes les autres radios ont réalisé un score appréciable.

Le dépassement constaté au niveau des messages peut s'expliquer par le fait que ce sont des contenus très courts ne nécessitant pas l'implication de personnes ressources et d'autres inputs. Quant aux émissions non réalisées, comme les sketches et les émissions grand public, elles s'expliquent par diverses raisons notamment les difficultés liées à l'implication directe du ProCAD. Malgré l'expiration de la convention, la rediffusion des émissions par les radios s'explique par la conscience professionnelle et l'intérêt que ces radios portent pour la communication et la vulgarisation au niveau du secteur

agricole. L'ouverture du champ des échanges et la liberté de choix des personnes ressources jugées pertinentes pour les émissions constituent entre autres raisons. Sans oublier le recours des radios à d'autres personnes

ressources comme la Pnoppa, des vétérinaires du secteur privé et autres.

Les principales difficultés exprimées par les acteurs des radios, sont essentiellement le

manque de synergie entre les conventions des trois acteurs majeurs impliqués (radios, Atda et ddaep) dans la réalisation des émissions. Il faut y ajouter le retard dans le décaissement des fonds par le ProCAD.

Recommandations

Des recommandations ont été formulées pour améliorer les actions futures. Il a été recommandé à l'endroit du ProCAD, d'organiser périodiquement des rencontres entre acteurs. Les radios quant à elles doivent tenir compte de la diversité des langues au sein des acteurs à impliquer dans les émissions (ATDA et DDAEP). Elles doivent aussi recourir aux techniciens avérés dans la réalisation d'émissions impliquant les personnes ressources. On note dans l'ensemble au niveau des Ddaep, plus de collaboration avec les radios en comparaison avec les ATDA, même si quelques flottements organisationnels ont été enregistrés tout au début du partenariat.

L'amélioration notée au niveau des DDAEP s'explique par la prise en compte des observations de la mission de suivi de la PASCiB de décembre 2019 au niveau de cette structure. Les quelques flottements notés sont dus entre autres à une insuffisance d'organisation ou de planification au sein de la structure. Toutefois, il est utile d'évoquer le chevauchement des programmes au niveau de la

radio et de la Ddaep. A ce niveau, il est recommandé de clarifier ce que les DDAEP devraient faire pour l'accompagnement efficace des radios par thématique à aborder au cours des émissions ; formaliser les sollicitations des Ddaep ; assouplir les procédures de justification des fonds ; mettre les points focaux ProCAD/DDAEP dans les conditions favorables pour la réalisation des émissions.

Concernant les Atda, leurs points focaux ne maîtrisent pas la convention qui lie les radios au ProCAD et ne portent pas toujours l'entièreté de l'activité. Dans certains cas, il n'y a pas de porteur direct de responsabilité par rapport à l'activité avec les radios. C'est le cas par exemple de l'ATDA7.

Les responsabilités ne sont pas clairement situées au niveau des Atda dans la mise en œuvre de la convention ProCAD. Il va falloir clarifier les cahiers de charge de leurs Points focaux élargis à l'activité avec les radios. On note aussi que les points focaux ProCAD/ATDA sont confrontés au problème de langue pour traduire les émissions. Il est alors recommandé de tenir compte

de la diversité des langues au sein des acteurs à impliquer dans les émissions avec la radio.

S'agissant des bénéficiaires, la plupart ont une connaissance des interventions du ProCAD et ses émissions sur la radio à divers degrés. La faible écoute des émissions est remarquable au niveau des producteurs. Cela s'explique par le fait que les radios communautaires choisies par le ProCAD ont une bonne audience auprès de la population sans oublier la participation de certains bénéficiaires à la préparation et à la réalisation d'émissions.

Il découle de tout ceci que le suivi des actions de communication des radios communautaires partenaires du ProCAD par les Points Focaux et Relais de la PASCiB notamment par rapport aux interventions de PADA-Fa s'est bien déroulé. Les résultats escomptés ont été atteints dans les temps. Un répertoire d'informations issues de la collecte a été élaboré et les informations analysées et évaluées, permettant de formuler des recommandations nécessaires pour une meilleure reprise éventuelle de l'expérience.

Encadré

Il est important de retenir que le ProCAD est le cadre de coordination des interventions de la Banque mondiale dans le secteur agricole au Bénin. Le renouvellement du ProCAD a entraîné une phase additionnelle du Projet d'Appui à la Diversification agricole (PADA-Fa), l'un des projets dudit programme.

Avec une couverture nationale, à l'instar de la phase initiale, l'objectif de Pada-Fa est de restaurer et d'améliorer la productivité au champ et la valeur ajoutée post récolte des chaînes de valeur ciblées (riz, pisciculture, ananas et anacarde) et promouvoir de nouveaux domaines d'intervention tels que le petit élevage (volaille, caprins et ovins). De façon spécifique, il s'agit de i) contribuer à l'adoption des technologies améliorées et l'adaptation des systèmes de production aux changements climatiques, ii) développer/réhabiliter les infrastructures de production et de marché, iii) coordonner les chaînes de valeurs et faciliter l'accès au financement des initiatives privées et iv) coordonner le programme sectoriel et gérer le projet. Les principales filières ciblées sont essentiellement le riz, la pisciculture, l'ananas l'anacarde le petit élevage (volaille, caprins et ovins) avec une ouverture sur le maraichage.

Le financement additionnel du Pada est intervenu dans un contexte d'opérationnalisation des réformes du secteur agricole marqué par l'installation et la fonctionnalité des Ddaep, Atda d'une part et d'émergence des défis de consolidation et de mise à l'échelle des acquis du financement initial d'autre part.

Alliance de la Société Civile pour l'Intensification de la Nutrition au Bénin



Découverte de l'ASCINB

Vision

Un Bénin où la malnutrition est vaincue grâce à un engagement politique ferme, qui résulte d'une redevabilité accrue et d'un dialogue politique structuré dans le domaine de la nutrition entre toutes les parties prenantes, notamment les OSC, le gouvernement, les collectives locales, le secteur privé, les institutions de recherche et le parlement.

Mission

Accroître la qualité et les impacts de l'implication des acteurs de la société civile dans la gouvernance de la nutrition au Bénin.

Plateformes d'innovations Pour mieux révéler les technologies Ppaao

L'approche Plateforme d'Innovations aura permis de faire prendre conscience aux acteurs des chaînes de valeurs des potentialités dont ils disposent pour améliorer leur revenu. Au terme du processus de la mise en œuvre de l'approche de diffusion à grande à échelle des technologies éprouvées à travers les Plateforme d'Innovations, on note que 30,59% des Plateformes sont autonomes, 54,38% sont moyennement autonomes et devront bénéficier de l'encadrement des Atda afin d'augmenter leur performance, 15,03% sont faibles en autonomie, nécessitant une attention particulière pour parvenir à un meilleur résultat dans le développement des chaînes de valeurs qui les concernent.

Les ateliers d'évaluation organisés à Cotonou du 05 au 07 Août 2020 et du 12 au 14 Août 2020 avec toutes les parties prenantes en établissent la véracité.

Au regard des résultats obtenus, l'approche Plateforme d'Innovations paraît être l'un des meilleurs canaux pour la diffusion à grande échelle des technologies.

Dans le cadre de la diffusion à grande échelle des technologies qu'il a promues, le ProCAD qui est un Programme à deux grands projets à savoir le PPAAO et le PADA, a opté pour l'outil Plateforme d'Innovations. La plateforme d'innovation est un outil pour la gestion du processus multi-acteurs dans les chaînes de valeur. Elle utilise une combinaison de systèmes d'apprentissage communs et des approches pour

déclencher l'engagement solide des parties prenantes à chaque étape du processus.

La Plateforme d'Innovations (Pi) est une approche initiée par le Coraf/Wecard et mise en œuvre par le PPAAO dans le but d'assurer la diffusion à grande échelle des technologies générées et éprouvées par le Système National de Recherche Agricole (SNRA).

Au Bénin, le Ppaao a expérimenté l'approche à travers la mise en place de trois (03) générations de Pi. Ces trois générations ont généré des acquis. Cependant, ce sont les acquis de la troisième génération qui font l'objet de

la présente capitalisation.

Cette capitalisation a nécessité la mise en œuvre d'une approche méthodologique ayant consisté en un premier temps à la collecte et au traitement des données relatives aux Pi créées et animées et en un second temps à des travaux en ateliers d'évaluation de la mise en œuvre de l'approche participative de diffusion à grande échelle des technologies promues par le PPAAO.

Ces travaux se sont déroulés en deux ateliers d'évaluation organisés à Cotonou du 05 au 07 Août 2020 et du 12 au 14 Août 2020 avec toutes les parties prenantes.

Ainsi, le nombre total d'UD installées est de 1 633 avec 16 900 UA installées au niveau national; soit 10,35 fois plus d'UA que d'UD.

On note que 72 % des PI créées sont relatives à la production végétale, 22 % à la production animale, et 6% pour la production halieutique qui reste minoritaire.

La superficie totale couverte par les UD installées en production végétale est de 33,12 ha avec 42 588 ha en ce qui concerne les UA installées pour le même type de production au niveau national.

Les UD en production végétale représentent 67% du nombre total d'UD installées avec une superficie moyenne de 300 m².

Les UA en production végétale représentent 71% du nombre total d'UA avec une superficie moyenne de 3,6 ha.

De l'analyse du taux de participation des acteurs aux UD et du taux d'application

des UA, il ressort qu'en moyenne 55% des membres des PI assistent aux séances de démonstration dans les UD. 45% des membres de la PI appliquent les enseignements dans leurs divers champs ou Unité d'Applications. En ce qui concerne les rendements obtenus, la mise en œuvre de l'approche SRI au niveau du pôle 5, a permis de passer de 2,5 t/ha à 4,5 t/ha en moyenne au niveau des producteurs bénéficiaires.

Pour l'anacarde dans le Pôle 2, le rendement moyen est passé de 0,65 t/ha à 0,95 t/ha au niveau des producteurs bénéficiaires. Quant au taux d'accroissement moyen des recettes des producteurs pour la culture maraîchère, les ATDA 2, 3 et 4 sont les trois premières dont les producteurs des PI créées pour le maraîchage ont eu un meilleur taux d'accroissement des revenus après la diffusion des technologies, soit respectivement 61%, 44% et 43%. Dans les ATDA 1; 5; 6 et 7, les producteurs des PI créées dans le domaine du maraîchage ont eu un taux relativement faible d'accroissement de leur revenu à la suite de la diffusion des technologies sur le maraîchage, soit

respectivement 19%, 20%, 21% et 23%. Par rapport à l'autonomisation des PI, les pôles 4, 6, 1 et 5 occupent respectivement le 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} rang. Au plan national, on constate que le pourcentage des PI jugées autonomes avoisine les 30%, celles qui sont à un niveau moyen d'autonomisation représente 54% des PI créées et animées et les PI à faible niveau d'autonomisation font 15% de l'effectif des PI créées et animées.

Pour maintenir cette dynamique et garantir la durabilité du processus, un mécanisme a été proposé et repose sur les CeC /ATDA, les DDAEP, les Mairies, les ONG/PNSF, les Projets / Programmes, les SFD, le FNDA, les Radio Communautaires, les OP-Faïtières, la DPP/MAEP, la DCAIFE et les CRA/IN-RAB.

PASciB

Technologies diffusées par spéculation

Au niveau de la spéculation, nous avons : la gestion intégrée des ravageurs et maladies du Maïs au champ, la gestion intégrée des ravageurs et maladies du Maïs au champ, la technique de lutte contre le Striga dans les exploitations de Maïs, la méthode et techniques améliorées de stockage et conservation du Maïs à l'aide du Sofagrain, la conservation du maïs grain avec l'insecticide Actellic Gold DUSC, la technique de semis sous couverture végétale avec le Stylosanthes spp, la technique de semis sous couverture végétale avec le Cajanus cajan, la technique de Fertilisation organo-minérale du maïs à travers la fabrication et l'utilisation du compost, et une dizaine d'autres.

En ce qui concerne le riz, on peut retenir : la combinaison de la silice et de la bouse de vache pour lutter contre la toxicité ferreuse en riziculture de bas-fond, le système de Riziculture Intensive (SRI), les

techniques de Fertilisation Organo-minérale du riz à travers la fabrication et l'utilisation du compost, la **méthode améliorée de calibrage du Riz blanc Label délice**, l'étuvage du paddy avec le kit d'étuvage de 60 Kilogrammes, pour ne citer que celles-là

Pour l'ananas, ce qui a été développé concerne : la multiplication rapide des rejets d'ananas ou de vitro-plants d'ananas, la technique de production rapide des rejets d'ananas par la méthode d'entretien direct des souches après la récolte des fruits, la fertilisation de l'ananas à partir de la fumure minérale, la technique de production de l'ananas sur les films plastiques biodégradables, la technique de fabrication moderne et hygiénique d'ananas séchés. S'agissant de l'anacarde, il a été développé : les techniques de réhabilitation des vieilles plantations d'anacardiens, les techniques améliorées

de récolte, de stockage et de conservation des noix d'anacardiens, les techniques de greffage et de surgreffage des anacardiens, la production de vinaigre à partir de pomme de cajou, l'amélioration de la technique d'extraction du jus de pomme de cajou, la technique de production d'amande blanche/ torréfiée. Pour le poisson, il a été développé entre autres : les techniques améliorées d'élevage de poissons dans les étangs piscicoles, les cages flottantes, en bac hors sol, à partir des aliments localement fabriqués, la technique de séchage et de conservation de poisson, et la technique de fumage ce poisson à base de fourneaux modernes améliorés. La Viande et le lait ont connu la technique de fabrication et d'utilisation des blocs multi nutritionnels densifiés, la technique d'élevage des chèvres rousses de Maradi, la production d'azolla comme complément

alimentaire pour l'alimentation des poulets, la préparation de provende à base de produits et sous-produits endogènes pour l'alimentation des poulets, la technique de fabrication et d'utilisation des asticots et termites pour l'alimentation des poulets, la technique d'identification de reproducteurs performants, la technique de conservation de la viande ovine par élimination d'eau et par salaison. Pour le soja, nous avons : la technique d'utilisation de l'inoculum dans la production du soja grain, la technique de fabrication de lait de soja et la technique de fabrication du fromage de soja et de biscuits de soja. Pour le maraichage, il a été développé la technique de production de Basilic, la technique améliorée de production de crin-crin, de vernonia, de piments longs, de Gboman, de tomate, de compost, du bokashi, la gestion de la fertilité des sols et la technique de lutte biologique (huile de neem) contre les pathogènes des cultures maraichères.

Des résultats édifiants

Le nombre de PI créées et animées avec l'effectif des bénéficiaires suivis par les Atda sont consignés. Au niveau national, les 766 Plateformes créées grâce à la diffusion à grande échelle des technologies promues par le Ppaao, abritent 148 903 bénéficiaires dont 52 436 femmes, soit 35 %.

Ces résultats montrent que : pour la production végétale, 164 PI sur les 766 Plateformes créées concernent la filière Maraichage soit, 21% des Plateformes de l'ensemble des PI et 30% des PI créées sur la production végétale. La filière maraichage reste donc en première position

pour la production végétale. Le PPAO a assuré la mise en place de semences améliorées de produits maraîchers et a opté pour une synergie d'actions en diffusant les technologies promues avec l'appui d'autres projets agricoles dans le domaine du maraichage (PADA-Fa et PADMAR...).

Aussi est-il créé 130 Plateformes sur la filière Riz, 116 PI sur la filière Maïs et 61 PI sur la filière Soja représentant respectivement 23,5%, 21% et 11% des PI créées sur la production végétale.

La production animale a enregistré 33% des PI sur la filière volaille, 24% sur la filière ovine et 20% sur la filière caprine

et la production halieutique essentiellement axée sur la production de clarias et de tilapia est représentée par 44 PI soit 6% du total des PI.

La superficie totale couverte par les UD installées en production végétale est de 33,12 ha avec 42 588 ha en ce qui concerne les UA installées pour le même type de production au niveau national.

Les UD en production végétale représentent 67% du nombre total d'UD installées avec une superficie moyenne de 300m² couverte par UD. Il est à noter qu'une UD est suivie par plusieurs membres d'une même PI

Les UA en production végétale représentent 71% du nombre total d'UA installées avec une superficie moyenne de 3,6 ha couverte par UA.

La superficie couverte par les UA est plus élevée en raison de la participation de plusieurs membres de la PI à une UD. Les participants aux UD, chacun en ce qui le concerne appliquent les enseignements reçus dans plusieurs de leurs champs et sur des superficies plus considérables.



Témoignage de Mr OFFIN Siméon, producteur de noix brute d'anacarde à Savè



Techniques de fabrication du bokashi (compost amélioré)



Production de choux sur compost

Effets encourageants

Les succès enregistrés suite à la mise en œuvre des plans d'actions des Plateformes d'Innovations ont été notés aux plans de la production et de la productivité.

Au niveau de la production végétale, une nette amélioration des rendements a été observée dans tous les Pôles de Développement Agricole. Les meilleurs rendements ont été observés dans les communes de Karimama et Malanville (Pôle 1), où le rendement du paddy est passé de 6 à 8 t/ha. Dans les communes de Natitingou, Boukombé, Cobly et Matéri (Pôle 3), l'utilisation des techniques tels que : la production de tomate avec les fientes de volailles, la fabrication et l'utilisation du compost ont permis une augmentation du rendement allant de 4,5 à 7 t/ha. Au niveau de l'anacarde, avant la diffusion des technologies, le rendement moyen constaté est de 0,65 t/ha pour le pôle 2. Ce rendement est passé à 0,95 t/ha suite à la diffusion des technologies au niveau du maillon production.

En ce qui concerne la production animale, certaines Plateformes d'Innovations ont bénéficié d'un financement pour la mise en œuvre de leurs plans d'actions. Dans le pôle 6, la Plateforme d'Innovations ''petits ruminants'' a bénéficié d'un financement de 5.000.000 FCFA grâce à un projet soumis au FNDA. Ces financements ont favorisé le développement des Plateformes concernées. Ainsi, la Pi viande fraîche de lapin dans la commune de Dangbo (Pôle 7) a une capacité de livraison mensuelle de 100 lapins couvrant la période de mars à juillet 2020 contre une capacité de livraison de 50 lapins par trimestre avant l'installation de la Pi. La mise en application des technologies au sein des Pi a favorisé la réduction du taux de mortalité des animaux de 20% à 4% dans les Pi poulets locaux et petits ruminants entraînant ainsi l'augmentation de la taille du cheptel dans les pôles 4 et 5.

Dans le domaine de la production halieutique à Karimama, la première expérience de la Pi ''poisson

clarias fumé'' s'est soldée par la vente de 16,250 t pour une valeur de 32 500 000 FCFA aux commerçants locaux. De même, dans la commune de Dangbo, 9,33 t de tilapia frais ont été vendus à 14 000 000 FCFA contre 3.5 t/an avant l'installation de la Pi

En terme de productivité au niveau de la transformation du riz, la technique d'étuvage a permis d'améliorer la quantité et la qualité du riz étuvé. Le rendement qui était de 480 kg est passé à 650 kg pour une tonne de paddy dans les pôles 1 et 4. Dans le Pôle 2, la capacité d'étuvage du riz des femmes transformatrices est passée de 280 à 320 kg en trois jours. L'amélioration de la qualité du riz étuvé dans le pôle 4 a engendré l'augmentation du prix de vente d'un kilogramme de riz étuvé de 325 FCFA à 400 FCFA tandis que dans le pôle 1, le prix de vente d'un kilogramme de riz étuvé est passé de 300 FCFA à 440 FCFA grâce à la technique d'étuvage.

La commercialisation a connu aussi du succès. Dans la commune de Kandi les acteurs de la Pi "soja" ont produit 15,3 t et vendu à 3 060 000 FCFA à travers la vente groupée pour une première expérience. De plus, dans la commune d'Athiémé plus précisément, la Pi "crincrin frais" a changé de méthode de vente. En effet, les producteurs vendaient en vrac et sans mesure. Mais depuis l'installation de la Pi, les

producteurs vendent au kilo avec des conditionnements bien définis. Ce qui a amélioré considérablement leurs recettes. La PI a réalisé un chiffre d'affaires mensuel de 3 000 000 FCFA correspondant à une production de 30 t. Quant à la commune de Karimama, la Pi "paddy" à Gorouberi a vendu 17,5 t aux nigériens pour une valeur de 2 887 500 FCFA. A Malanville, la Pi "oignon violet de galmi" pour le marché local a commercialisé 3,96 t pour un

montant de 594 000 FCFA pour une première expérience.

Les facteurs de succès que l'on peut évoquer sont entre autres : le renforcement de capacités, le suivi rapproché, la maîtrise des technologies, les liens entre les différents maillons, l'implication des femmes dans la prise de décisions au sein des Plateformes d'innovation.

*Merry
Christmas*

PASCI B

Plate-forme des Acteurs de la
Société Civile au Bénin

*Happy
New Year*

**La Plateforme des Acteurs de la Société Civile au Bénin
vous présente ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année.**



Suivi contrôle des réalisations Papvire

Des espoirs sont permis, malgré tout

L'état des lieux de la réalisation des infrastructures du Papvire-Abc dans les neuf communes d'intervention, constaté par la PASCiB laisse augurer un espoir. Le respect des engagements des différentes parties prenantes, les mesures d'urgence prises par les entreprises adjudicataires pour la livraison des travaux, n'ont pas tout de même empêché de proposer des mesures d'urgence pour la bonne fin des infrastructures.

La Mission de suivi contrôle citoyen des infrastructures (aménagement, retenues d'eau et magasins) réalisées et en cours de réalisation par PAPVIRE-ABC a été assurée par la Plateforme des Acteurs de la Société Civile au Bénin (PASCiB) du 16 octobre au 10 novembre 2020. Cela vise à corriger les retards sur le terrain et permettre d'obtenir de bons résultats dans la conduite du projet.

Conformément aux rôles et responsabilités qui sont les siens, la PASCiB, à travers la veille citoyenne, travaille aux côtés de l'Unité de Gestion du Projet (Ugp) de Papvire-Abc à, entre autres, garantir la bonne gouvernance, la transparence et la redevabilité dans la mise en œuvre du projet. C'est pourquoi il est prévu entre autre dans son Ptba les missions périodiques de suivi contrôle et d'appui-conseil citoyen pour la bonne réalisation des interventions.

Après la mise en chantier des différentes infrastructures, force est de constater que les entreprises ne respectent pas leurs engagements et n'assument pas leurs responsabilités en matière de délai d'exécution des travaux. Ceci renchérit le retard déjà accusé à travers l'adaptation du dispositif du projet aux réformes. Ce constat de retard des travaux persiste malgré les moult relances et mise en garde initiées par l'Ugp sous plusieurs formes en collaboration avec la PASCiB. C'est dans ce contexte que le Secrétariat Permanent de la PASCiB a initié l'organisation d'une mission de contrôle.

Constat et recommandations

Les différents constats de terrain enregistrés au terme de la mission sont spécifiquement relatifs à chaque type d'infrastructures et principalement liés à chaque entreprise ayant à charge l'exécution des travaux. Les infrastructures sont de deux catégories à savoir les infrastructures de production et les infrastructures de transformation et de mise en marché. Les infrastructures de production construites par Papvire-Abc sont essentiellement les retenues d'eau et les aménagements. Les constats généraux enregistrés ont suscité des recommandations. S'agissant des retenues d'eau, la partie des travaux qui doit impacter directement les bénéficiaires et qui est relative aux aménagements en aval pour fin de production agricole n'est pas encore réalisée sur la majorité des sites. Les sites qui ont connu d'aménagement pour fin de production comme c'est le cas au niveau de la retenue d'eau à Ouèssè (Botti-Houégbo), nécessitent

encore d'autres travaux d'appoints et de finitions pour être exploitables par les producteurs. De ce fait, les bénéficiaires ne perçoivent pas encore l'utilité des travaux réalisés à leurs profits.

A l'étape actuelle de la mise en œuvre du projet qui est à sa phase finale, l'Ugp devra prendre des mesures exceptionnelles en liens avec les clauses contractuelles pour ne pas compromettre les résultats de développement escomptés. Concernant les aménagements en HIMO, on constate la performance relative notée au niveau des Atda dans leur ensemble est indicateur de la nécessité de reconsidérer le recours systématique aux entreprises dans la réalisation de ces types de travaux. En effet, ce recours aux entreprises implique des procédures consommatrices de temps et de surcoût qui au final se soldent par des insatisfactions au plan de la qualité des travaux et du respect des délais contractuels. Tout en veillant à leur perfectionnement,

l'expérience de Papvire-Abc dans le cas d'espèce avec les Atda 2 et 4, mérite d'être mise à échelle.

Pour l'aménagement en entreprise, au regard des manquements observés pour la première phase des travaux et de ce que le projet est à sa phase d'achèvement, il urge pour l'Ugp de faire preuve d'anticipation pour que chaque acteurs impliqués dans la chaîne de réalisation des travaux assure efficacement sa responsabilité de manière à ne point tomber dans les mêmes travers de retard compromettant.

Concernant les infrastructures de transformation et de mise en marché, celles construites par Papvire-Abc et qui facilitent la mise en marché des produits promus par le projet sont essentiellement les magasins, les mini rizeries (Esop) et les boutiques d'intrants. Les constats généraux enregistrés sont analysés par type d'infrastructure.



Vues de quelque magasins de 1000 tonnes

La situation des magasins de 500 tonnes est critique au niveau de l'entreprise Kodama. En effet, malgré le délai trop long déjà consommé, trois magasins sont encore en état de non achèvement voire d'abandon sur les sites de Boko à N'Dali, de Kalalé centre à Kalalé et de Kika I à Tchaourou.

Des explications reçues de la DGR et de l'UGP, le problème serait dû au non-respect des spécificités techniques de la toiture et l'entreprise

Kodama serait en train de prendre les dispositions pour y remédier. Mais pour ne

pas faire trop attendre les bénéficiaires, il est proposé à l'Ugp d'analyser les alternatives de concession et de consensus avec l'entreprise et la DGR pour l'achèvement des travaux dans les meilleurs délais.



Vues séquentielles de quelques magasins non achevés

Aux mini rizeries, trois mini rizeries sont prévues pour être construites et fonctionnées suivant le modèle Esop à N'Dali, Karimama et Ouèssé. La construction de ces mini rizeries est respectivement à la charge des groupements Gbétondji & Company / Beco et Cgbp-Tp. Des constats du terrain, et vu le caractère sensible de cette activité,

étant une première expérience de Papvire-Abc, l'utilisation optimum pour l'efficacité des interventions sur le terrain est à reconsidérer par l'Ugp car les Partenaires financiers de Papvire- Abc déclarent être souvent écartés des activités clés conduites directement par l'Ugp et pour lesquelles ils ont un rôle de suivi à assurer.



Vues séquentielles de la mini rizerie de N'Dali

Il urge que l'Ugp veille à l'effectivité de ce transfert dans les meilleurs délais pour doter la communauté de Karimama d'une infrastructure réellement exploitable.



Vues séquentielles du niveau d'exécution des travaux sur le site de Karimama



On en tire la conclusion que seule la mini rizerie de N'Dali augure d'une bonne perspective si les mesures d'accompagnement et d'appoint sont intelligemment prises pour assurer la bonne gestion de l'infrastructure. Pour les mini rizeries de Karimama et Ouèssè, le choix des sites est à déplorer et le risque d'offrir aux bénéficiaires des

infrastructures inexploitables est assez élevé si rien n'est fait pour garantir la viabilisation des sites d'accueil. Le retard d'exécution des travaux n'est pas à occulter, voire le risque d'enregistrement d'**éléphants blancs**. L'Ugp devra alors prendre ces situations avec beaucoup plus de rigueur pour trouver les solutions alternatives satisfaisantes pour tous.

Les boutiques d'intrant font partir des toutes premières infrastructures mis en chantier par l'UGP dans les communes de Kalalé, de Glazoué et de Bantè. Des constats de terrain, toutes les trois boutiques sont achevées.



Vues séquentielles de la situation d'exploitation de la boutique d'intrants de Glazoué

Mais à Kalalé, la situation présente une autre figure. Les acteurs ignorent jusqu'à présent à quel sort de gestion la boutique est vouée. La mairie déclare ne rien comprendre du fait que l'Ugp n'a rien décidé et n'a rien clarifié au sujet de la gestion de la boutique. De ce fait,

quoique achevée, la boutique est abandonnée à la brousse et n'est pas approvisionnée en dotation initiale d'intrant contrairement aux deux autres de Bantè et de Glazoué. Une attention particulière de l'Ugp est attendue.



Vues séquentielles de la situation d'abandon de la boutique d'intrants de Kalalé

Somme toute, il est noté au niveau des boutiques d'intrants que le mode de gestion n'est pas encore défini et harmonisé. De plus, les mairies qui doivent appuyer la pérennisation de ces ouvrages

semblent peu impliquées dans le processus post-construction. La situation au niveau de Glazoué et de Kalalé doit être réglée au plus tôt pour permettre la pleine jouissance par les bénéficiaires. Un

dispositif de suivi et de contrôle externe pour assurer la bonne gestion des boutiques par les bénéficiaires semble manquer et mérite d'être mise en place dans les meilleurs délais.

Passer à l'action

Les recommandations formulées appellent un traitement urgent et adéquat pour leur prise en compte effective par les différentes parties prenantes.

Le Secrétariat général du Maep devra partager la performance et l'efficacité observée au niveau de l'Atda 2 et l'Atda 4 dans la réalisation des infrastructures. Il doit prioriser ces structures étatiques pour les fois à venir dans le cadre de la réalisation des ouvrages. Le Ministère doit aussi évaluer l'approche moderne par rapport à l'approche classique de réalisation des infrastructures pour des dispositions plus efficaces.

La DGR doit faire la typologie des entreprises réalisatrices des infrastructures et documenter les caractéristiques liées à leurs performances. Ensuite, elle doit partager la typologie des entreprises avec la PASCiB pour exploitation.

Les entreprises devront faire diligence pour la réalisation et la finalisation des travaux au plus tard fin décembre 2020.

L'Unité de gestion du projet doit sérieusement s'investir personnellement dans la gestion de la question des transferts des ressources entre Atda; analyser dans les meilleurs délais des solutions alternatives pour la viabilisation des sites devant abriter les mini rizeries et maïserie. Elle devra aussi veiller à l'effectivité du transfert dans les meilleurs délais de l'Esop de Karimama du site initial vers celui retenu. Et surtout analyser les alternatives de concession et de consensus avec Kodama et la grR pour l'achèvement des trois magasins de 500 tonnes dans les meilleurs délais.

Certes, des recommandations ont été formulées pour engranger plus de résultats. Mais de bonnes réalisations sont à mettre à l'actif de ce projet. Le constat de terrain en donne quelques raisons.

Suivi et contrôle citoyen des interventions de Pada-Fa

Pour une efficacité dans le financement rural

Le suivi contrôle citoyen conduit par la PASCiB a permis entre autres de constater une évolution assez encourageante des microprojets. Cela a permis de dégager plusieurs types de promoteurs. La première catégorie, celle des anciens présente les promoteurs marqueurs de progrès, les promoteurs en difficultés de bonne foi et les promoteurs prédateurs de développement. La deuxième catégorie qui concerne les promoteurs de deuxième génération révèle les promoteurs porteurs d'espoir, les promoteurs en difficultés de bonne foi, les promoteurs négligents et les promoteurs de moralité douteuse.



Vues séquentielles d'échanges avec quelques catégories d'acteurs et de visite de site

Le Projet d'Appui à la Diversification Agricole Financement Additionnel (PADA-FA) est l'un des projets du portefeuille du Programme Cadre de Diversification Agricole (ProCAD), cadre de coordination des interventions de la Banque mondiale dans le secteur agricole. A l'issue des résultats probants de sa première phase, le financement additionnel a été accordé au gouvernement du Bénin pour d'avantage contribuer à la mise en œuvre du PSDSA/PNIASAN en arrimage avec le volet agricole

du Programme d'Actions du Gouvernement. Et il est attendu, au terme du financement additionnel, d'impacter au moins 250 000 bénéficiaires directs dont 40 % de femmes.

La Plateforme des Acteurs de la Société Civile au Bénin (PASCiB), conformément au mandat à lui conféré par le cadre institutionnel du secteur agricole, collabore avec l'UGP du ProCAD afin de favoriser et d'appuyer l'atteinte des résultats du projet. Dans ce

cadre la PASCiB mène entre autres, de façon périodique le suivi contrôle citoyen des interventions du projet. Ainsi, elle a effectué pour le compte du PTBA 2020 sa troisième mission de suivi, contrôle citoyen dans la période du 10 Octobre au 13 Novembre 2020. Cette troisième mission est orientée principalement sur les activités de la composante IV relative à la facilitation de l'accès aux Finances Rurales et au suivi des micro-projets.

Du mi-figue mi-raisin

Cette troisième mission de suivi et contrôle citoyen ciblée sur les interventions de Pada-Fa a permis à la PASCiB d'apprécier l'état des lieux de la mise en œuvre de la composante financement rural et proposer à l'endroit de l'UGP les mesures correctives au regard des constats de terrain pour la bonne poursuite des interventions de ladite composante.

S'il est constaté une évolution assez encourageante des microprojets par rapport à la situation des promoteurs appréciés à la mission de suivi et d'évaluation des microprojets financés par Pada au cours de ses phases initiales et additionnelles de mai 2019, la PASCiB a fait de sérieux constats. Ceci lui permet de distinguer plusieurs types de promoteurs.

Elle les catégorise en deux groupes. La première catégorie est celle des anciens promoteurs

au rang duquel on note trois types de promoteurs. Il s'agit des promoteurs marqueurs de progrès, des promoteurs en difficultés de bonne foi et des promoteurs prédateurs de développement. La deuxième catégorie concerne les promoteurs de deuxième génération au rang duquel on note : les promoteurs porteurs d'espoir, les promoteurs en difficultés de bonne foi, les promoteurs négligents et les promoteurs de moralité douteuse.

Ce contrôle a aussi notée des faiblesses à corriger au plan de la synergie interne d'action entre spécialiste de composante et au plan de la communication entre la composante FR et les ONG intermédiaires technique. Ceci pour l'efficacité renforcée des actions sur le terrain et par ricochet l'atteinte sans réserve des objectifs de développement escomptés du Pada-Fa.

Le PADA-FA intervient à travers plusieurs composantes dont la composante « facilitation de l'accès aux Finances Rurales et au suivi des micro-projets ». Au titre de cette composante, le PADA a financé sur ses divers fonds 340 promoteurs de microprojet dont 123 sur le financement initial et 217 sur le financement additionnel. En acceptant ce financement, ces promoteurs ont pris l'engagement de mettre en œuvre et de développer leur microprojet respectif de manière à impacter le développement local dans leur milieu communautaire.

Les objectifs quantitatifs du projet sont un véritable challenge qui mérite l'attention et la contribution de toutes les catégories d'acteurs en appui à l'Unité de Gestion du Projet.



Vues séquentielles de quelques rencontres d'acteurs et de visite de terrain

Réalités du terrain

Les principaux constats de terrain sont liés aux catégories de microprojets/promoteurs visités sur le terrain mais également aux acteurs d'accompagnement en l'occurrence les ONG prestataires intermédiaires techniques.

Les microprojets sont au nombre de trois-cent-quarante (340) toutes catégories confondues, portés par les promoteurs de diverses générations mais majoritairement jeune. L'analyse de la situation des microprojets amène à considérer deux grandes catégories de promoteurs (les anciens ayant bénéficiés du financement initial

et les nouveaux bénéficiaires du financement additionnel. L'objectif était de faire de ces bénéficiaires, des fers de lance d'une succession de générations pourvoyeuses d'emplois et d'exemple de possibilités de développement aussi bien personnelle que communautaire à travers le développement de leur

microprojet. De ce fait, chacun des promoteurs a la responsabilité d'œuvrer pour le développement durable de son microprojet. Des constats de terrain, la situation se présente diversement, mais se solde globalement avec une assez bonne satisfaction.

Au rang des anciens promoteurs bénéficiaires des fonds de PADA, se retrouve plusieurs types allant de promoteurs exemplaires et engagés aux promoteurs indécis et prédateurs de développement. Les promoteurs indécis sont ceux dont les agissements se sont révélés contraires aux objectifs du projet, sans aucune perspective de changement positif.

Les promoteurs marqueurs de progrès sont ceux qui ont faits preuve d'une certaine rigueur et responsabilité dans

la mise en œuvre de leur microprojet. Le constat le plus reluisant a été de noter le revirement positif de plusieurs promoteurs antérieurement classés au rouge ou au jaune par les derniers rapports de suivi général notamment le « rapport consolidé de l'atelier de restitution des résultats de la mission de suivi et d'évaluation des microprojets financés par PADA au cours de ses phases initiales et additionnelles ». Dans la même veine, les promoteurs marqueurs de progrès sont également ceux qui se sont maintenus dans le vert selon les anciens classements. L'ensemble de ses marqueurs de progrès se caractérise par : une prise de conscience manifeste à gérer en bon père de famille les ressources publiques mis à leur disposition ; un engagement

manifeste à surmonter les difficultés d'abord par leur propre moyen et la volonté de ne laisser guère sombrer leur microprojet ; la conduite vers la diversification visible de leur microprojet ; la conquête et le développement des marchés des produits issus de leur exploitation.

Les cas des promoteurs KINDJI Hervé dans la pisciculture à Natitingou, ALLASSANE Mamadou dans la fabrication des aliments à Djougou, SENOU Loveline dans la pisciculture à Ouidah, sont illustratifs de cette catégorie. Le projet gagnerait à faire un recensement exhaustif de ces promoteurs et une capitalisation de leurs acquis de manière à en faire un modèle de micro développement pouvant inspirer d'autres.

Difficultés de bonne foi

Certains promoteurs sont classés dans le rouge ou dans le jaune à l'issu des missions de suivi antérieures dont la synthèse et consignée dans le « rapport consolidé de l'atelier de restitution... » de mai 2019. Les constats de terrain au terme de la présente mission révèlent que ces promoteurs font face de diverses manières à de sérieuses difficultés qui limitent ou bloquent le développement de leur microprojet. Ces difficultés sont pour la plupart liées au marché d'écoulement ou encore à des réalités d'ordres opérationnelles ou techniques faiblement ou pas du tout pris en compte dans le

montage de leur microprojet ou encore pour des forces majeures indépendantes de leur volonté (santé et autres épreuve de la vie). Cependant, lesdits promoteurs sont très préoccupés par la relance de leur microprojet mais ne trouvent pas encore, pour la plupart, les moyens de faire face à la relance souhaitée. Ceux qui ont fait face aux épreuves de santé, et qui s'en sont sortis, ont amorcés la relance de leur microprojet à la hauteur des moyens actuels dont ils disposent. Les cas des promoteurs AHOUCHE Augustin et TOKOGNON Alofa Dominique tous deux pisciculteurs respectivement dans les

communes de comé et d'Athiémé ainsi que de la coopérative BaaBa à Lokossa, etc. illustrent assez bien ce type de promoteurs. Etant entendu que ces promoteurs ont appris de leurs difficultés et préoccupés du développement de leur microprojet, le projet gagnerait à faire le point de la situation et à analyser les mesures d'accompagnement possibles susceptibles de les relancer et par ricochet favoriser l'atteinte des objectifs de développement durable escomptés.

Mesures contre les prédateurs de développement

Ce type de promoteurs regroupent essentiellement les promoteurs indélébiles antérieurement classés dans le rouge à l'issue des précédentes missions de suivi dont la synthèse est consignée dans le « rapport consolidé de l'atelier de restitution... » de mai 2019. Il s'agit des promoteurs qui se sont révélés au fil du temps comme des capteurs de financement sans aucun effort de réalisation sérieuse des activités pour lesquelles la subvention leur a été accordée. Il s'agit aussi des promoteurs capteurs d'opportunités qui ont tout fait pour avoir la totalité de la subvention mais qui ont vite fait d'abandonner l'activité pour laquelle le financement leur a été accordé. Ces promoteurs

font preuve actuellement de refus flagrant de collaboration parfois avec des écarts de langage. D'autres ont coupé tout contact et sont portés disparus. Ce type de promoteur constitue une race d'individus nuisibles au développement qui méritent d'être mis hors d'état de nuire après les avoir contraint à rendre compte de leurs forfaits, redevabilité oblige.

C'est pourquoi, **pour donner une leçon à l'opinion publique, et entre autres, éviter d'infecter la nouvelle génération de promoteurs bénéficiaires de PADA-FA, la mission recommande vivement la prise de mesures répressives à l'encontre de ces indélébiles. La publication régulière sur une**

période donnée, des noms de ces prédateurs sur les radios communautaires partenaires de PADA, peut être envisagée en plus d'autres mesures à identifier. A cet effet, les ONG prestataires intermédiaires techniques peuvent être mis à contribution pour fournir la liste motivée de ce type de promoteurs par commune. Les cas des promoteurs ASSOGBA Fidèle dans la pisciculture à Bopa, BABONI Yacoubou Memouna dans la pisciculture à Parakou, de DOSSA-KPOGNON Marie Madelaine dans la pisciculture à Athiémé et AGBADJAGAN Maranatha dans la transformation d'ananas en jus à Sékou, etc. sont illustratifs de ce type de promoteurs.

Intermédiaires techniques à renforcer

Le point de suivi par la PASCiB a permis à travers des séances de travail avec les ONG intermédiaires techniques, de remarquer que tous poursuivent leurs activités de suivi conformément au dispositif institutionnel conclut avec le PADA. Les appuis donnés se résument dans la majorité des cas au suivi appui-conseil classique essentiellement liés à la collecte des statistiques pour enregistrer les données des ventes, de production etc. Cependant, des constats de terrain, la mission a observé que la plupart des promoteurs ont des insuffisances spécifiques qui visiblement limitent le développement de leur microprojet.

Face à ce constat, la mission a insisté à l'endroit de ces prestataires le développement de leurs services au-delà des suivi de routine pour apporter des appuis sur mesure en réponse à un diagnostic qu'il faille opérer au niveau de chaque promoteur en l'occurrence ceux qui augurent d'une bonne perspective. Elle a été néanmoins heureuse de constater que certaines parmi les Ong sont déjà dans cette dynamique qu'il faille renforcer.

Par ailleurs, il a été constaté que, après quelques premières tentatives de prise de contact avec certains anciens promoteurs, certaines ONG prestataires ont

purement et simplement mis à l'écart et exclu ces derniers de leurs services d'appui. C'est le cas de CERPADEC ONG dans l'Atlantique-Littoral et de l'ONG Vie & Environnement dans l'Alibori-Borgou pour certains anciens promoteurs. La mission les a automatiquement relancés à la prise en compte de ses promoteurs délaissés.



Vues séquentielles de la visite de site d'un promoteur indélicat à Tanguieta

Il a été constaté avec désolation que certains de ces prestataires n'ont pas un comportement adéquat à la nature du service pour lequel ils ont été recrutés. En effet, le cas de l'ONG Gel-Sud en charge des promoteurs dans les départements du Mono-Couffo est illustratif de ce comportement inadéquat. Cette Ong n'a pas hésité à marquer un refus catégorique de collaboration avec la mission et déclare ne travailler les weekend sous aucun prétexte même pas

avoir le droit d'appeler ses agents ou collaborateurs le weekend qui est leurs jours de repos. Ces allégations sont incompatibles au contexte et à la nature du service car les activités agricoles n'ont pas de weekend et les promoteurs pourraient être en urgence des services pour lesquels l'ONG a été recruté. Il se pose alors un problème d'appropriation de la mission que l'unité de gestion devra élucider pour le plein service d'appui au profit des promoteurs bénéficiaires.

Au regard des comportements désobligeants des promoteurs indélicats et/prédateurs mentionnés supra, la mission a recommandé aux prestataires intermédiaires techniques de produire chacun en ce qui le concerne, une typologie des promoteurs avec leurs caractéristiques spécifique assez fournies à mettre à la disposition du Pada et de la PasciB pour exploitations utiles.

Autres faiblesses à corriger

Ces faiblesses touchent essentiellement le processus de décaissement des fonds aux promoteurs. En effet, de toutes les séances de travail organisées avec les ONG intermédiaires techniques, la mission a noté avec constance un déficit de communications préjudiciables à l'efficacité de leur prestation sur le terrain. Ce déficit concerne leur information préalable avant ou à défaut au moment du virement des fonds dans les comptes des promoteurs, qui fait défaut. De ce fait, les promoteurs indélicats qui se sont révélés à l'épreuve des faits de promoteurs à moralité douteuse, ont eu le temps d'organiser leur forfait avant que

les Ong ne soient mises devant le fait accompli. Cette situation a été de façon générale constatée lors du décaissement des premières tranches et s'est poursuivie pendant le décaissement des deuxièmes tranches. Il urge que la spécialiste finance rurale veille, à corriger cette insatisfaction unanimement exprimée par les Ong intermédiaires techniques.

Par ailleurs, dans l'exploitation du « rapport consolidé de l'atelier de restitution des résultats de la mission de suivi et d'évaluation des microprojets financés par PADA au cours de ses phases initiales et additionnelles » de mai 2019, la mission a noté à plusieurs endroits

des observations faites qui sont loin de la réalité du terrain et qui frise la fantaisie ou la légèreté avec laquelle certaines équipes ont opéré. En effet, des promoteurs qui sont classés au rouge ou au jaune dans le rapport de mai 2019, avec parfois des commentaires sévères sont présentés sur le terrain, comme n'avoir jamais été dans ces catégories. De plusieurs exemples notés, c'est le cas du promoteur DOKO Israël dans la volaille à N'Dali classé au rouge dans le rapport précédent, qui est présenté a contrario comme faisant preuve depuis le début, d'une exemplarité dans la conduite de son microprojet. Et actuellement, on le classe dans

la catégorie des « promoteurs porteurs d'espoir ». Cette situation est lourde de conséquences car cela peut amener à biaiser les analyses sur la base d'informations inadéquates collectées et conduire à des prises de décisions inappropriées. Il urge à l'avenir que l'Ugp renforce la rigueur dans la constitution des équipes de suivi envoyées en mission sur le terrain.

Recommandations

Au terme de la mission et à l'issu de l'analyse des informations recueillies, quelques recommandations clés ont été formulées.

Les ONG intermédiaires techniques devront apporter des formations sur mesure aux promoteurs sur la base de la spécificité des besoins ressentis ou détectés par diagnostics sommaires pour renforcer le développement et la durabilité de leur microprojet respectifs. De plus, elles devront procéder à une typologie des promoteurs avec leurs caractéristiques spécifiques assez fournies et transmettre la liste établie à l'UGP et la PASCiB pour exploitations utiles.

L'GP devra recenser les promoteurs à moralité douteuse ou prédateurs de développement habituellement classés dans la catégorie rouge et publier leurs noms sur les radios communautaires partenaires de PADA-Fa au titre des mesures répressives pouvant les amener à répondre de leur acte vis-à-vis du projet. L'UGP devra recenser les promoteurs porteurs d'espoir et marqueurs de progrès et procéder à la capitalisation de leurs acquis de manière à en faire un modèle de micro développement pouvant inspirer d'autres acteurs de développement. Il devra poser la même action au niveau des deux générations de fonds, les promoteurs en difficulté de bonne foi et analyser la possibilité d'apport de mesures d'accompagnement susceptibles

de les relancer et par ricochet favoriser d'avantage l'atteinte des objectifs de développement durable escomptés. Avec l'appui de la PASCiB, elle devra organiser un atelier de concertation, de partage d'expériences et d'analyse de progrès avec les ONG intermédiaires techniques. Un renforcement de synergie d'actions entre spécialistes de composante de manière à éviter dorénavant des situations désobligeantes pouvant compromettre les objectifs de développement du projet est incontournable.

PASCiB

**Analyse des politiques de développement,
Plaidoyer, Appuis-Conseils,
Recherche et Renforcement des capacités des OSC.**

Ensemble, faisons du dialogue politique, un instrument pour la consolidation de la démocratie et la préservation de la paix au Bénin et en Afrique.

Urgence de renforcer la mise en œuvre

De bonnes réalisations sont à mettre à l'actif du projet PAPVIRE-Ab et répond bien à la volonté de booster le développement du secteur agricole béninois. Mais à y voir de près, le pire est à éviter par rapport à la conduite et la gestion de la mise en œuvre dudit projet.

La synthèse et l'analyse des constats généraux faits sur le terrain appelle à une action urgente.

Pour la réalisation des infrastructures, toutes phases, toutes catégories et tous types confondus, onze entreprises et groupements d'entreprises sont adjudicataires pour normalement conduire les travaux. Malheureusement aucune de ces entreprises n'a été irréprochable sur toute la ligne. La situation va de mal en pire d'une entreprise à une autre et cela présente un malaise quant à la satisfaction des commanditaires et bénéficiaires.

Prenant les groupements, l'on constate que le groupement Gbétondji & Company / Beco se retrouve adjudicataire sur plusieurs catégories et types d'infrastructures. Au total, il a à charge la réalisation de onze infrastructures dont trois retenues d'eau, sept aménagements en entreprise et une mini-rizerie (ESOP). Il se retrouve alors sur les deux catégories d'infrastructures (production et mise en

L'infrastructure de mise en marché (mini-rizerie de N'Dali) est entièrement achevée. Le groupement à l'instar d'autres structures ayant à charge la réalisation des aménagements, a anticipé sur les conséquences nuisibles des retards des travaux pour les producteurs, en les sensibilisant à installer leurs cultures sur les sites à aménager de manière à ne pas perdre la campagne. Tous les sites d'aménagement ont abrités les cultures qui sont déjà pour plupart en phase de récolte de riz.



Vues de quelques sites aménagés en phase de récolte de cultures installées

Des informations et constats de terrain, ce groupement d'entreprise s'est, par ailleurs, engagé dans une sous-traitance avec le groupement Dyjesck/ Vico/ Gecaumine, pour réaliser certains aménagements à la charge du groupement Dyjesck/ notamment dans les communes de Banikoara, Bantè et Ouèssè. Il se trouve que les travaux en sous-traitance dont Dyjesck/ Vico/ Gecaumine est responsable vis-à-vis de PAPVIRE-ABC, n'ont guère évolué au même rythme que ceux dont le groupement Gbetondji est directement responsable vis-à-vis du projet. Il est alors légitime de se demander l'utilité et l'intérêt de cette sous-traitance par rapport aux résultats escomptés pour le projet étant entendu que l'engagement

en termes délai de réalisation des travaux n'est pas respecté.

Par ailleurs, les spécificités par site à charge sont à soulignées et se résument ainsi qu'il suit.

Le groupement CGPS.Sa/ Ndc Group s'est engagé vis-à-vis du PAPVIRE-ABC pour la réalisation d'un ensemble de seize infrastructures toutes catégories et types confondus. De façon spécifique, le groupement a la charge de réalisation de cinq retenues d'eau, six aménagements en entreprise et cinq magasins de stockage.

A la date du contrôle les seuls travaux entièrement réalisés sont les magasins mais après moult péripéties, faites de relances, de pressions de toutes sortes par l'Ugp. Les

autres types d'infrastructures qui ont relativement mieux évolués sont les retenus d'eau. Un retard criard et inquiétant s'observe actuellement par rapport à la réalisation des aménagements. Face à ce constat, le professionnalisme, le sens de responsabilité voire le sens de l'honneur sont mis en mal par le comportement de l'entreprise. Si on sait que les mêmes entreprises se retrouvent adjudicataire pour la construction des infrastructures au niveau d'autres projets avec les mêmes reproches de travaux dans les délais requis, l'Agetur en sa qualité de maître d'ouvrage délégué devra dorénavant fournir sa prestation avec beaucoup de circonspection vis-à-vis des entreprises dont la prestation est peu satisfaisante par ailleurs..



Vues partielles de la retenue d'eau de Sakarou

L'Agetur en tant que maître d'ouvrage délégué, devra dorénavant veiller à durcir les critères de sélection des entreprises et aller au-delà des sélections sur dossier en complétant dans le processus de sélection, des enquêtes de

moralité et autres informations complémentaires de terrain pour confirmer ou infirmer la qualité des dossiers fournis, de manière à éviter à termes, de tomber dans ces travers.

L'UGP gagnerait en synergie

d'action avec Agetur et la PASCiB, à fouiner sur la pratique éventuelle d'entreprise écran de manière à décourager, si cela se confirmait, ce comportement compromettant les résultats du projet.



Vues partielles du site de Kokey-filo

Faibles taux de réalisations

Etraco intervient dans les communes de Gogounou et de Banikoara pour la réalisation de quatre aménagements en HIMO. Si les travaux à Gogounou ont bien évolués, leur niveau d'exécution à Banikoara est très décevant. L'entreprise n'a guère adapté sa planification à la particularité du comportement des eaux sur les sites du milieu. De l'avis de technicien et de personne avertie, les travaux en HIMO ne pourraient reprendre qu'après Mai 2021. L'entreprise qui est entièrement responsable de sa mauvaise planification et de

la lenteur des travaux, devra prendre ses responsabilités pour livrer lesdits travaux dans les délais contractuels et non compromettants aux résultats du projet. A cet effet, il n'est pas exclus qu'elle opte, à ses frais, sauf avis contraire de l'UGP, à l'apport de latérite pour la réalisation des diguettes de rétention en lieu et place de l'Himo qui ne serait plus possible avant Mai 2021.

Le Groupement entreprise SMC/SOLIM Compagnie s'est engagé vis-à-vis de PAPVIRE-Abc pour la réalisation d'un

total de quinze aménagements en Himo dans les communes de Tchaourou, Glazoué, Kalalé, Bantè, Ouèssè et N'Dali. Sur cet engagement, seulement 40% des sites sont en passes d'être livrés après quelques travaux de finition de réparation. 60% des sites sont à un état embryonnaire d'exécution. La non réalisation des travaux relève beaucoup plus d'une mauvaise planification et de l'incapacité d'autofinancement du groupement que de toute autre contrainte.



Vues partielles du site de Dikpo/Tchaourou

L'entreprise CGBP/TP a la charge la réalisation de deux des trois Esop prévus par le projet, en l'occurrence ceux de Ouèssè et de Karimama. Les constats de terrain montrent que les travaux sont encore inachevés comparativement à la mini-rizerie de N'Dali. De plus, les sites sur lesquels les infrastructures sont prévues ont un problème de viabilisation sur lequel l'UGP devra se pencher pour rendre les ouvrages pleinement utilisables par les bénéficiaires après leur achèvement.

Les ATDA 2 et 4 se sont vues attribuer au total trente-quatre sites à aménager pour un total

de 511 hectares avec 19 sites pour 306 attribués à l'ATDA 2 et 15 sites pour 205 hectares attribués à l'ATDA 4. Dans l'exécution de leurs travaux, ces agences ont fait plus preuve d'efficacité comparativement à la prestation des entreprises qui ont été adjudicataires pour d'autres sites. Les travaux ont été conduits relativement sans beaucoup de pression et sans beaucoup de stress pour l'Ugp. Hormis les améliorations nécessaires, il s'agit là d'une performance qui devra amener à revoir l'approche Moderne et ses corollaires qui sont visiblement plus coûteux au plan financier et de la durée de mise en œuvre. Toutefois,

l'Ugp gagnerait à capitaliser cette expérience pour sa mise à échelle au niveau des autres atda et des autres projets programmes du secteur.

Par ailleurs, en conduisant les travaux, les deux atda ont mis leurs expériences à profit pour ne pas sacrifier aux producteurs la campagne en cours pendant les travaux. Ce qui a permis de constater sur la quasi-totalité des sites en chantier, l'installation des cultures rizicoles qui actuellement, sont pour la plupart à l'étape de récolte à la grande satisfaction des bénéficiaires.



Vues partielles des sites de Ikèmon 1 et 2 /Ouèssè

Les informations spécifiques relatives aux travaux d'aménagements sur chaque site sont ainsi qu'il suit présentées par ATDA concernée.

Les groupements d'entreprises ADIAC/EGATogo et Alternative Btp/Groupetechniqueplussont adjudicataires pour la phase 2 des travaux d'aménagement après le processus infructueux connu à la première phase. Le Groupement Adiac/Ega Togo s'est engagé pour la réalisation de 138 hectares de travaux d'aménagements répartis sur cinq sites dans la commune de Karimama. Le Groupement Alternative Btp/ Groupe technique plus quant à lui a pris l'engagement vis-à-vis du PAPVIRE-ABC pour la réalisation de 165 hectares de travaux d'aménagements sur quatre sites dans la commune de Glazoué. Au regard du

conteste marqué entre autre par la consommation de fait de délais, l'UGP en tirant leçon des difficultés de la première phase, devra prendre d'ores et déjà les mesures idoines pouvant contraindre les entreprises à s'exécuter dans les délais contractuels.

Au niveau des entreprises et groupement d'entreprise en charge de la construction des magasins, quatre entreprises ou groupements d'entreprises se sont engagés vis-à-vis de PAPVIRE-ABC pour la construction de dix-huit magasins à raison de deux par commune dont un de mille tonnes et un de cinq-cents tonnes.

Après moult péripéties, la quasi-totalité des magasins ont été achevés et actuellement en phase de réception provisoire. Seul la situation de Kodama est

critique avec trois magasins de cinq-cents tonnes inachevés respectivement dans les communes de Kalalé, N'Dali et Tchaourou. Les sites semblent être abandonnés depuis mars-avril 2020. Des informations reçues, un problème de non-conformité de la toiture aux caractéristiques techniques est à la base de ce retard et l'entreprise serait en train de prendre les dispositions pour corriger le tir.

L'entreprise Alprince & Cie a été le seule adjudicataire des trois boutiques d'intrant pour le compte du projet. Il s'agit des toutes premières infrastructures lancées par l'UGP pour la construction des trois boutiques d'intrant. Les travaux ont été conduits par l'entreprise sans accrochage jusqu'à leurs achèvement et réception.



Vues partielles des 03 trois boutiques d'intrants

L'Agetur et l'UGP interpellés

Les entreprises adjudicataires ont été le résultat de la prestation de l'Agetur. Au-delà de la conclusion des contrats, l'Agetur a la responsabilité morale de la qualité des prestations, tous paramètres compris, des entreprises adjudicataires. Elle a donc la responsabilité au plan professionnel de prendre toutes les mesures en amont pour une prestation sans grandes difficultés desdites entreprises. Mais le constat le plus étonnant est que, la même entreprise ou groupement d'entreprises est adjudicataire sur plusieurs chantiers et sur plusieurs projets à la fois, alors qu'à l'épreuve des faits, elle est souvent incapable de prouver de façon manifeste sa capacité d'autofinancement pourtant justifiée dans les dossiers de soumission. L'agetur devra revoir le processus et les critères de sélection pour écarter les entreprises peu performantes.

Les insatisfactions récurrentes enregistrées de la part des entreprises recrutées par

l'approche Mod, amène à s'interroger sur l'efficacité de cette approche notamment dans le domaine des travaux d'aménagement hydro agricoles où les compétences sont rares voire quasi inexistantes. Face à cette situation, il urge d'évaluer l'approche MOD par rapport à l'approche classique de réalisation par le truchement direct des structures compétentes du Maep (Dgr, Atda, etc.) et tiré les conclusions qui s'imposent.

Certains acteurs du terrain déplorent le peu ou la quasi inexistence de suivi de l'Agetur sur le terrain.

En ce qui concerne l'Ugp/Papvire-Abc plusieurs constats ont été faits sur le terrain qui interpellent l'Ugp par ailleurs. Il s'agit principalement du malaise ressenti au niveau des Pf/Papvire-Abc en ce qui concerne le management dont ils font l'objet dans la conduite des activités.

Il faut y ajouter la situation de malaise apparent liée à la récurrence de la non implication des Points Focaux /Papvire –Abc dans certaines activités. Plusieurs missions organisées par l'Ugp sont conduites sur le terrain parfois sans la moindre information desdits Points Focaux qui devront pourtant par la suite en assurer le suivi. Les cas des activités relatives à la formation des acteurs sur la gestion des Esop à Tchaourou, la mise en place du Ca/Esop-N'Dali, la remise des sites pour la deuxième phase des aménagements, les constats d'achèvement de la mini-rizerie de N'Dali, etc, en sont des exemples.

La célérité dans le traitement des paiements des entreprises, l'arrimage de certaines activités clés avec les orientations du Maep, sont aussi des réalités à améliorer et pour lesquelles l'Unité de gestion du projet L'UGP devrait se pour renforcer la durabilité des infrastructures promues.

Gouvernance participative

Les partenaires du ProCAD renforcés

Pour mieux contribuer à l'atteinte des objectifs du PSDSA et du PNIASAN, la PASCiB, conformément à la sollicitation de la Coordination du ProCAD, a organisé une série de formations pour renforcer les partenaires stratégiques du programme sur la gouvernance participative. Les rendez-vous de Dassa-Zoumè, Hôtel «JECO» du 28 au 29 septembre et du 30 septembre au 1er octobre 2020 restent vivace dans les esprits.



Vue de famille des participants de la 2ème vague

et d'efficience pour booster à la base les changements attendus en étroite collaboration avec les autres catégories d'acteurs.

L'importance du secteur agricole dans le PAG tient à cœur à la coordination du ProCAD, et la PasciB en mesure le poids et la valeur.

Le Programme Cadre de Diversification Agricole (ProCAD) étant l'un des programmes qui obéissent aux directives du cadre institutionnel du secteur agricole par le respect de l'approche participative, il était important qu'il soit en phase avec la nouvelle dynamique. C'est d'ailleurs pour cela qu'il travaille en étroite collaboration avec la Plateforme des Acteurs de la Société Civile au Bénin (PASCiB) qui représente la Société Civile au rang des catégories d'acteurs du secteur de manière à bénéficier de la veille citoyenne pour la bonne gouvernance.

La formation des acteurs clés du secteur, partenaires stratégiques du ProCAD sur la Gouvernance Participative a été bien assurée par la PasciB.

Dans l'exécution de son PTBA 2020 du ProCAD, elle a programmé et assuré la tenue d'une série de formations des partenaires stratégiques du ProCAD/Pada-Fa sur la Gouvernance Participative. Cela s'entend dans la mesure où, des exigences de la Gestion axée sur les résultats de développement (Grd), il est admis que la gouvernance économique

des administrations publiques modernes observe une approche qui privilégie la performance dans le cycle de gestion des projets de développement.

Et dans le fonctionnement global du secteur agricole, le Psdsa couplé avec le volet agricole du PAG sollicite de la part des projets et programme et des structures nées des réformes notamment les Atda et les Ddaep, en synergie avec les Directions techniques du MAEP, plus de performance

Dans la mise en œuvre des projets de son portefeuille dont le Projet d'Appui à la Diversification Agricole, Financement Additionnel (Pada-Fa), les partenaires ont été renforcés. La formation sur la Gouvernance Participative s'est bien déroulée en deux vagues avec la satisfaction totale des participants. Cette formation a globalement contribué au renforcement des capacités des partenaires stratégiques de ProCAD notamment les Directions techniques ainsi que les Atda et Ddaep en vue de l'appropriation des principes de gouvernance participative et leur application pratique dans la conduite des interventions de développement du secteur agricole. Au terme de la tenue des deux vagues de formation, les résultats spécifiques escomptés ont été atteints. Les participants sont désormais capables

d'expliquer la gouvernance participative et ses principes, d'utiliser les principes et outils de la gouvernance participative et d'adopter les meilleures pratiques de gouvernance participative pour la bonne exécution des interventions dans le secteur agricole. Les travaux ont été clôturés pour chaque vague sur une note de satisfaction de tous les participants.

Démarche satisfaisante

La conduite des travaux, a été facilitée par le collège des experts de la PASCiB. Dans une approche de valorisation des connaissances et expériences des participants et la Co-construction, les réflexions ont conduit à des consensus autour des démarches et outils nécessaires pour instaurer la gouvernance participative. Pour chaque vague de formation, cinq

différentes séquences ont meublé les travaux. Ces séquences se résument comme suit : le contexte historique de la gouvernance participative et clarification des concepts ; l'identification et l'analyse des pratiques en gouvernance participative ; la démarche et les outils de mise en œuvre de la gouvernance participative ; la valorisation des

acquis par les participants et suivi post-formation; et l'évaluation écrite et orale.

Le déroulé de chaque séquence a été fait de communication suivie de débats. Les travaux de groupes qui ont été prépondérants sur les deux jours ont intercalé ou précédé les communications.

Gouvernance Participative dans le secteur agricole

Pour aboutir aux fondements de la gouvernance participative dans le secteur agricole, les réflexions des participants ont été sous-tendues par les paramètres tels que : la gestion des ressources humaines, leadership et redevabilité ; les capacités institutionnelles et la notion de service public de qualité et les meilleures pratiques de gouvernance sectorielle participative. De façon spécifique, les réflexions autour de ces paramètres ont abouti à des principaux points. En ce qui concerne la gestion des ressources humaines, leadership et redevabilité :

la nécessité d'une bonne gestion des ressources humaines en lien avec l'organisation et le déroulement des activités telles que les revues sectorielles ; l'importance du leadership des responsables chargés de l'organisation et de la tenue des différentes activités du Secteur Agricole ; la redevabilité à travers l'organisation des revues sectorielles sont entre autres les points retenus.

En ce qui concerne les capacités institutionnelles et la notion de service public de qualité, on peut retenir entre autres: la

gouvernance participative au niveau des institutions a permis par exemple la création d'un creuset d'échanges multi-acteurs sur la filière ananas au niveau du Pôle de Développement Agricole (PDA 7) ; la participation active des ANE et autres acteurs impliqués dans les Cadres de Concertation Filières ; l'évaluation des besoins en formation des agents en lien avec les fiches de poste en vue d'un renforcement de capacité. ;

S'agissant des meilleures pratiques de gouvernance sectorielle participative, on peut citer : la nécessité d'une bonne organisation et tenue des CCoS et CDÉS; le bon fonctionnement des Cadres de Concertation Filières est indispensable pour suivre la dynamique de l'évolution de marché ; la mise en œuvre efficace et efficiente des PNDF Filières urge pour la promotion et le développement des filières porteuses ;

Par ailleurs, il a été souligné dans les échanges sur les meilleurs pratiques de gouvernance sectorielle participative que le

Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche fait de façon manifeste preuve de bonnes pratiques et peut s'identifier comme un modèle de gouvernance participative dans la sphère des ministères sectoriels. Il importe donc que chacun se considère comme des acteurs de la société civile afin de contribuer à la gouvernance participative. La synthèse des évaluations montre que la Gouvernance Participative, ses outils et les principes de mise en œuvre étaient inconnus de certains participants avant la formation. Même si d'autres en avaient quelques vagues connaissances,

tous estiment à la fin de la formation être assez aguerris pour désormais pratiquer la GoPa dans leurs domaines respectifs.

L'approche de formation adoptée, les modules développés, l'organisation des travaux de groupe et des sessions ainsi que le reste des aspects techniques relatifs au contenu de la formation ont largement répondu aux attentes des participants.

La plupart des participants ont estimé que la durée de la formation n'a pas permis de cerner tous les contours et divers aspects de la GoPa.

Recommandations

A la fin du processus, des recommandations ont été formulées. Les principales à l'endroit des participants sont de valoriser les acquis de la formation et faire la restitution ; finaliser et mettre en œuvre le PAP au plus tard le 30 novembre 2020. La Maep doit porter le plaidoyer de l'internalisation des principes et pratiques de la gouvernance participative auprès des autres ministères sectoriels ; et faciliter la création de conditions nécessaires

à la valorisation des acquis à travers la concertation entre le Maep et le Mef pour faciliter la prise en charge des ANE par le Dcf des Préfectures dans les espaces de concertation multi acteurs. Les Directions Techniques et Structures étatiques sont invitées à procéder à la restitution des acquis de la formation sur la gouvernance participative au personnel de chaque structure et développer la charte de la gestion participative.

Il revient finalement à la PasciB de programmer un autre atelier pour apprécier les difficultés dans l'application de la gouvernance participative ; planifier d'autres modules pour permettre de mieux s'approprier les outils de la gouvernance participative ; et renforcer les capacités des démembrés des ANE pour une participation efficace aux revues départementales.

**Analyse des politiques de développement,
Plaidoyer, Appuis-Conseils,
Recherche et Renforcement des capacités des OSC.**

PASciB

Deuxième mission de suivi contrôle citoyen du Padaam

Des progrès réalisés dans la mise en œuvre

La bonne gouvernance de la conduite du *Projet d'Appui au Développement Agricole et à l'Accès au Marché (PADAAM)*, préoccupe la PASCiB. Pour répondre à sa mission, elle a procédé au deuxième suivi contrôle citoyen du 07 au 22 septembre 2020, après celle effectuée en février 2020. Elle a constaté au niveau de la quasi-totalité des partenaires, la bonne collaboration avec l'Ugp du Padaam. Les résultats du terrain montrent des progrès réalisés dans la mise en œuvre du projet.

Les échanges avec les différentes catégories d'acteurs ont permis à la PASCiB d'avoir une idée du niveau de prise en compte des recommandations issues de la première mission de suivi et une

bonne connaissance des progrès réalisés dans la mise en œuvre du projet. Cette mission a également permis aux experts de la PASCiB de situer le niveau de respect des engagements de chaque partie

prenante, d'opiner sur le niveau de satisfaction des bénéficiaires et leurs perspectives et de contribuer à la prise de mesures correctives aux insuffisances constatées.

Nouvelles recommandations

Une analyse des informations reçues et des constats faits, couplée avec les opinions enregistrées ont permis de dresser une série de recommandations pour une meilleure responsabilisation des parties prenantes dans la mise en œuvre du projet à savoir :

A l'endroit de PADAAM / ProCaR, il est recommandé de maintenir la logique d'anticipation face aux difficultés administratives ; maintenir la gestion directe des ressources avec les DDAEP et

ATDA ; élargir la collaboration à base de protocole d'accord aux autres acteurs dont le coût de la convention n'est pas assez élevé. Il s'agira aussi d'accompagner la Coop-DICPA dans le développement des liens d'affaire durable avec les unités de transformation du manioc frais en gari qui existent pour l'écoulement du manioc en attendant d'apprécier la nécessité du séchage du manioc.

La PASCiB doit maintenir le régime de veille auprès des différentes

catégories d'acteurs ; veillez aux respects des conventions par les parties prenantes ; procéder aux ateliers périodiques multi-acteurs d'analyse de progrès au regard des engagements des différentes parties prenantes ; et multiplier les échanges et concertations avec les prestataires stratégiques et autres parties prenantes.

Réalités de terrain

L'entretien avec les différents acteurs impliqués dans l'exécution du Padaam a permis à la mission d'apprécier dans l'ensemble l'état d'avancement dans la mise en œuvre du projet.

En général, le constat d'une parfaite collaboration entre l'Ugp et les partenaires avec la signature de la quasi-totalité des conventions.

De façon spécifique, l'analyse des constats par catégorie d'acteur présente quelques spécificités.

Concernant les partenaires stratégiques (Atda, Ddaep, Dpv, Dgr, Dropea) on constate tout de même un mode de contractualisation non uniformisé pour tous les prestataires stratégiques.

Il est recommandé à l'Ugp de considérer le ressentiment des partenaires stratégiques au sujet du mode de formalisation de la collaboration (Protocole ou convention) et analyser pour les prochaines générations de contractualisation, le ou les meilleurs modes qui assureraient l'efficacité et l'efficience dans les interventions.



Vues séquentielles d'échanges avec quelques partenaires stratégiques

En ce qui concerne l'autonomie limitée pour la passation de marché au-delà d'un montant donné, il revient aux prestataires d'anticiper en passant les

commandes le plus tôt possible ou en les saucissonnant dans la mesure du possible. Cependant, la mission note que c'est une préoccupation récurrente qui

nécessite l'analyse de solutions alternatives de façon concertée avec les partenaires.



Vue séquentielle des entretiens avec quelques prestataires stratégiques

Concernant les organisations professionnelles agricoles partenaires (Fupro Bénin, Ccrb, Ifriz, Anaf) la collaboration sur la base de convention est le mode de fonctionnement adopté entre l'Ugp Padaam et les Organisations Professionnelles Agricoles (Opa). On note une interaction étroite

entre ces OPA d'une part et entre ces Opa et les prestataires (Sens, Etd et Coop-Dicpa) d'autre part. Le défi ici est de veiller à la bonne structuration des familles d'acteurs dans la perspective de la mise en place de l'interprofession pour lui conférer à terme, les atouts pour une gouvernance acceptable

gage du développement durable de la filière. Ce défi doit être dans le viseur de l'UGP pour anticiper sur les facteurs de succès à imposer aux prestataires.



Vue séquentielle des entretiens avec les OP prestataires

Le constat général au niveau des Esop, relativement aux bénéficiaires montre qu'il n'existe pas de contrat direct entre elles et le Padaam. Aussi les appuis en faveurs des ESOP ne sont-ils pas simultanés envers toutes les Esop. En effet, les appuis à l'endroit des Esop répondent à une planification.

Cependant, la mission

précédente a souligné des faiblesses au niveau des Esop mais qui sont ignorées pour la plupart et a recommandé que le cahier de charge de l'Etd intègre les aspects de renforcement de capacité et relever les défis qui se présentent en terme de management et leadership de développement ; marketing stratégique, la fidélisation et le développement de marché ; gestion financière

et comptable ;sauvegarde environnementale et sociale, etc. en complément aux appuis du projet sur la production, la présente mission réitère ces défis et recommande à l'Ugp de les considérer dans les charges de l'Etd de manière à favoriser une capacité propre aux Esop pour faire face aux contraintes de marché.



Vue séquentielle des entretiens avec quelques responsables d'ESOP

STRUCTURES MEMBRES

**AFA, CAO, CADD, CFRONG, CNAB,
FASTCODAM, FENAPEB, FeRCAB, FONGIB,
FONAC, PNOPPA, Réseau Glégbénou,
RIFONGA, ReJEB, ROSYB, Social Watch.**

Ensemble, faisons du dialogue politique, un instrument pour la consolidation de la démocratie et la préservation de la paix au Bénin et en Afrique.

**Analyse des politiques de développement,
Plaidoyer, Appuis-Conseils,
Recherche et Renforcement des capacités des OSC.**

PASciB

***BULLETIN D'INFORMATION DE LA PLATEFORME
DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU BENIN***

04 BP 1119 Cotonou, lot 1657A
Quartier Aïbatin 2, rue opposée à celle de l'Hôtel
AKWABA - E-mail : pascib_benin@yahoo.fr
www.pascibenin.org

***BULLETIN D'INFORMATION DE LA PLATEFORME
DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU BENIN***

**04 BP 1119 Cotonou, lot 1657A
Quartier Aïbatin 2, rue opposée à celle de l'Hôtel
AKWABA - E-mail : pascib_benin@yahoo.fr
www.pascibenin.org**